

# Compte-rendu du conseil d'école primaire n°2

**DATE :** jeudi 16 mars 2017, à 18h30

**PRÉSENTS :** Enseignants : Mmes SAINT LOUBOUÉ, GUERIN, PUJOL, NEVEU, CAZENAVE, HAURET, ainsi que MM BEITBEDER, BRIGNONE et BOUCHET Excusées : Mmes BLANC et HONTABAT

Mairie : Mmes LAPLACE- NOBLE et M. PEYROULET

Représentants titulaires des parents d'élèves : Mmes, BATURINA, BILLET, BOURCHET, EVAIN, HUGUES, MANSUY et REVOY. Représentant suppléant des parents d'élèves : Mme GONCALVES et METAYER  
Excusées : Mme PEYRESBLANQUES et ANDRÉ

Expert : M. BALAO (restaurant scolaire)

DDEN : Mme CHERET

## 1. CNIL & LSU (Livret Scolaire Unique)

Le Livret Scolaire Unique, obligatoire dans tous les établissements, sera mis en place cette année. Il est destiné à suivre l'élève tout au long de sa scolarité. Le LSU est un livret simplifié, dans lequel la validation des compétences se fait par domaine. Depuis 9 ou 10 ans, l'école primaire de Sauvagnon travaille avec Edumooov.

Le LSU doit être diffusé dans toutes les familles mais une autorisation préalable de la CNIL est nécessaire. Ce dossier a été déposé le 16/03/17 par M. Brignone. D'ici 2 mois, le 16 mai, en l'absence de réponse, l'autorisation sera réputée acceptée et les identifiants de l'Espace Famille pour consulter le LSU seront alors communiqués aux familles. Dans un souci de lisibilité, l'école continuera néanmoins à diffuser le livret papier avec toutes les compétences détaillées, la toile d'araignée et les commentaires plus détaillés des enseignants.

## 2. EFFECTIFS DE RENTRÉE 2017

L'école primaire compte 235 élèves actuellement. 48 CM2 quitteront l'école tandis que 37 GS arriveront de maternelle (soit une baisse de 11 élèves) . L'école compterait, pour l'heure, 224 élèves dont 16 occitans : 37 CP (dont 10 occ\*) / 35 CE1 (dont 3 occ\*)/ 52 CE2 (dont 3 occ\*)/ 49 CM1 et 51 CM2.

**3. PEDT :** Il a été signé et est prêt à être envoyé.

## 4. BUDGET 2017

Le budget sera voté le 27 mars. Les commissions financières et arbitrages sont en cours à la mairie. Les budgets vont diminuer car de gros travaux ont été effectués ces 3 dernières années et sont à présent terminés.

## 5. LE POINT SUR LE BILINGUISME

La demande a été faite à plusieurs reprises par M. Brignone depuis décembre à l'inspection d'académie pour savoir si une classe occitan allait être créée. La réponse semble négative : il n'y aura a priori pas d'ouverture.

Des courriers ont été envoyés par le directeur de l'école et les représentants des parents d'élèves de la section bilingue afin de comprendre les décisions du DASEN et sa position sur la continuité de Bilinguisme à Sauvagnon. . Le DASEN estime qu'il y a une baisse générale de 20 élèves et annonce qu'il ne fermera pas de poste de français ce qui constitue une attention au dispositif. La section continuera de fonctionner sur ce mode en primaire. L'effectif réel sera affiné en juin et la répartition des enfants d'occitan décidée à ce moment-là.

Faute de réponse officielle, écrite et partagée auprès des enseignants, des parents d'élèves et des représentants de la mairie, une réunion de travail et de partage sur la question est proposée, par les parents, en présence des différents

représentants, le mardi 21 mars à 12h30 dans l'objectif d'apporter des réponses aux parents intéressés sur les questions notamment d'organisation, lors de la journée portes-ouvertes du vendredi 7 avril 2017 (qui permettra un échange entre parents de maternelle, de primaire et l'enseignant.)

## **6. TRAVAUX**

La phase de gros travaux s'achève, au bout de trois ans. A présent, seuls les travaux d'entretien de l'école sont prévus (notamment les menuiseries du bureau du directeur) .

## **7. LE RESTAURANT SCOLAIRE.**

Le restaurant sert en moyenne 280 repas/jour (maternelle + primaire) . Le 16 mars, jour du conseil d'école, 311 repas ont été servis.

Même si c'est le souhait de certains élèves, il n'est pas possible de permuter les services.

Les délégués des élèves ont exprimé la satisfaction des enfants face au renouvellement des plats.

## **8. FÊTE DES ÉCOLES**

Elle aura lieu le 24 juin selon les modalités habituelles.

## **9. MANGER BIO ET LOCAL**

Ce processus est mis en place par le conseil départemental depuis une dizaine d'années ;

La commune de Sauvagnon s'est portée volontaire.

L'objectif est d'inclure dans les menus 20 % d'ingrédients bio et/ou locaux tout en respectant le budget.

Pour le moment, l'heure est au diagnostic. La démarche était déjà lancée depuis quelques années mais désormais, l'équipe de la restauration scolaire bénéficie d'un accompagnement et d'une formation.

Un travail de collaboration peut être fait avec les producteurs (avec animations pour les élèves, ce qui va dans le même sens que des activités déjà proposées par l'école et ses partenaires)

Le représentants des parents d'élèves s'inquiètent de l'eau du robinet que consomment les enfants à la cantine? Les élus de la mairie expliquent qu'une molécule, perturbant endocrinien provenant d'un herbicide, interdite depuis 2003, est recherchée depuis 2014 et effectivement présente. L'autorisation préfectorale de consommer l'eau a cependant été donnée. Le syndicat de production de l'eau commence des travaux pour capter l'eau – provenant actuellement, du forage de Bordes – à Baudreix d'ici 2018.

Ils notent que la livraison d'eau serait aussi source de pollution (emballage, transport...) et qu'il semble difficile d'empêcher les enfants de boire au robinet à la récréation.

Les enseignants rappellent que chaque enfant a la possibilité d'amener une petite bouteille d'eau à l'école pour consommation personnelle.

Compte rendu rédigé par Anne-Laure Revoy au nom de l'APE.

M. Brignone, Directeur de l'école élémentaire Jean Peyroulet